

Communiqué de Presse

Paris, le 3 janvier 2011

Société Générale propose « Rendez-vous 3-6 », un nouveau Fonds Commun de Placement à capital protégé à hauteur de 80 %

Du 3 janvier au 31 mars 2011, Société Générale propose à ses clients particuliers, Rendez-vous 3-6, un placement éligible au compte-titres ordinaire et au PEA.

Ce Fonds Commun de Placement (FCP) à capital protégé permet de bénéficier du potentiel de performance d'une sélection de 20 actions de la zone Euro.

Le FCP **Rendez-vous** (code ISIN : FR0010963249) offre à son échéance de 6 ans :

- au minimum 80% du capital net investi⁽¹⁾,
- ou la Valeur Liquidative de Référence augmentée ou diminuée des performances des 20 actions ayant les plus fortes pondérations de l'indice Euro Stoxx 50⁽²⁾, avec un minimum de 80 % de la Valeur Liquidative de Référence.

Toutefois, en fonction de l'évolution du panier d'actions, **la durée de la formule peut être automatiquement réduite de moitié, soit 3 ans.**

Ainsi, si au bout des 3 ans, le panier d'actions réalise une progression supérieure ou égale à 15%, la formule est réalisée par anticipation. Le porteur perçoit alors un gain limité au taux fixe prédéterminé de 20% (soit un taux de rendement annuel actuariel brut de 6,26%⁽³⁾).

Cadres de détention : PEA ou compte-titres ordinaire.

(1) Protection du capital net investi, à l'échéance des 6 ans, pour les souscriptions à RENDEZ-VOUS 3-6 reçues au plus tard le 31 mars 2011 à 16h30 sur la base de 80% de la valeur liquidative de référence qui est définie comme la plus haute valeur liquidative constatée entre le 3 janvier 2011 et le 6 avril 2011 inclus. Hors droit d'entrée.

(2) Sur la base de la composition de l'indice au 21/10/2010. Indice calculé hors dividendes. L'Euro Stoxx 50 ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de Stoxx Limited, Zurich, Suisse et sont utilisés dans le cadre de licences. La société STOXX Ltd. est détenue par Deutsche Boerse AG et SIX Group AG. Les Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les placements basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice.

(3) Rendement annualisé obtenu sur la période du 06/04/2011 au 07/04/2014.

SERVICE DE PRESSE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
BANQUE DE DETAIL FRANCE

Joëlle ROSELLO
+33 (0)1 42 14 02 17
Sandrine BLONDIAU
+33 (0)1 42 14 83 73
Morgane SALAUN
+33(0)1 42 14 00 23

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
BDDF/COM
75886 PARIS CEDEX 18
www.societegenerale.com

Société Anonyme au capital de 924.757.831 EUR
552 120 222 RCS PARIS

Avantages et inconvénients du FCP Rendez-vous 3-6 :

SYNTHÈSE DES AVANTAGES⁽¹⁾

- La formule est réalisée par anticipation au bout de 3 ans si la Performance 3 Ans du Panier est supérieure ou égale à 15%. Dans ce cas, le placement offre alors un gain fixe de 20% ⁽²⁾ (soit un rendement annuel de 6,26% ⁽³⁾).
- Si la formule n'a pas été réalisée par anticipation et que la performance 6 ans du Panier d'actions est positive, alors l'investisseur bénéficie de l'intégralité de la hausse sur les 6 ans.
- En cas d'évolution négative du Panier, l'investisseur bénéficie à l'échéance de la formule, soit le 7 avril 2017, d'une protection à hauteur de 80% du capital net investi, hors droit d'entrée⁽¹⁾.

SYNTHÈSE DES INCONVÉNIENTS⁽¹⁾

- Le capital n'est pas garanti à 100%. La protection est à hauteur de 80% ⁽²⁾ et ne bénéficie qu'aux investisseurs ayant souscrit leurs parts pendant la période de souscription initiale et qui les conservent jusqu'à la Valeur Liquidative Finale.
- La durée de la formule n'est pas connue à l'avance (3 ou 6 ans).
- A 3 ans, le gain de l'investisseur est plafonné à 20% ⁽²⁾ (soit un rendement annuel de 6,26% ⁽³⁾). L'investisseur ne profitera donc pas d'une éventuelle hausse du Panier⁽²⁾ supérieure à 20%.
- A 6 ans, en cas de baisse du panier, il subit une perte en capital dans la limite de 20% ⁽²⁾ (soit un taux de rendement annuel de -3.65% ⁽⁴⁾).
- Le placement ne bénéficie pas des dividendes des actions du Panier.

⁽¹⁾ Investisseurs ayant souscrits pendant la période de souscription initiale soit entre le 3 janvier 2011 et le 6 avril 2011 inclus.

⁽²⁾ appliqué à la Valeur Liquidative de Référence, définie comme la plus haute valeur liquidative constatée entre le 3 janvier 2011 et le 6 avril 2011 inclus. Hors droit d'entrée

⁽³⁾ Définie comme la VL bénéficiant de l'application de la formule et déterminée en fonction de l'évolution du Panier

⁽⁴⁾ rendement annualisé obtenu sur la période du 6 avril 2011 au 7 avril 2014

Société Générale

Société Générale est l'un des tout premiers groupes de services financiers de la zone euro. Avec 157 000 personnes dans le monde, son activité se concentre autour de trois grands métiers :

- Réseaux de détail, Financements Spécialisés & Assurances qui comptent 32 millions de clients particuliers en France et à l'international.
- Banque Privée, Gestion d'actifs & Services aux investisseurs, où le Groupe compte parmi les principales banques de la zone euro avec 3 246 milliards d'euros d'actifs en conservation et 164 milliards d'euros d'actifs sous gestion hors Amundi à fin mars 2010.
- Accompagnant ses clients dans de nombreux secteurs, la Banque de Financement & d'Investissement, Société Générale Corporate & Investment Banking offre des solutions sur mesure en s'appuyant sur son expertise globale en matière de banque d'investissement, de financements et d'activités de marchés.

Société Générale figure dans les indices internationaux de développement durable : FTSE4good et ASPI. En 2010, l'agence de notation SAM a décerné à Société Générale le titre de "Mover 2010" pour le secteur bancaire.

www.societegenerale.com

Fonds à capital protégé à
hauteur de 80% à l'échéance



Ce placement n'est pas garanti et présente un risque en capital

RENDEZ-VOUS 3-6

Eligible dans le cadre
du compte-titres ordinaire
et du PEA

Durée de placement
recommandée : 6 ans

Rendez-vous dans 3 ans, **ou plus si affinités**

Economie de l'OPCVM

Rendez-Vous 3-6 constitue une alternative à un investissement risqué. Par cet investissement, le porteur anticipe une hausse à 3 ou 6 ans des actions des 20 principales entreprises de la zone Euro (le Panier d'actions).

A l'échéance finale de la formule (c'est-à-dire au bout de 6 ans), le capital n'est pas garanti et le porteur peut supporter une perte d'une partie du capital investi.

Selon la performance du Panier, la durée de la formule peut être de 3 ou 6 ans. Au delà de cette échéance, le fonds pourra être fusionné, dissous ou adopter une gestion de type monétaire après agrément de l'Autorité des Marchés Financiers. Les porteurs en seront informés par lettre.

Le placement ne bénéficie pas des dividendes des actions du Panier.

(1) ayant souscrit pendant la Période de Souscription Initiale.



RENDEZ-VOUS

3-6

SYNTHÈSE DES AVANTAGES⁽¹⁾

- La formule est réalisée par anticipation au bout de 3 ans si la Performance 3 Ans du Panier est supérieure ou égale à 15%. Dans ce cas, le placement offre alors un gain fixe de 20%⁽²⁾ (soit un rendement annuel de 6,26%⁽³⁾).
- Si la formule n'a pas été réalisée par anticipation et que la Performance 6 Ans du Panier d'actions est positive, alors l'investisseur bénéficie de l'intégralité de la hausse sur les 6 ans.
- En cas d'évolution négative du Panier, l'investisseur bénéficie à l'échéance de la formule, soit le 7 avril 2017⁽⁴⁾, d'une protection à hauteur de 80% du capital net investi, hors droit d'entrée⁽¹⁾.

SYNTHÈSE DES INCONVÉNIENTS⁽¹⁾

- Le capital n'est pas garanti à 100%. La protection est à hauteur de 80%⁽²⁾ et ne bénéficie qu'aux investisseurs ayant souscrit leurs parts pendant la Période de Souscription Initiale et qui les conservent jusqu'à la Valeur Liquidative Finale.
- La durée du placement n'est pas connue à l'avance (3 ou 6 ans).
- A 3 ans, le gain de l'investisseur est plafonné à 20%⁽²⁾ (soit un rendement annuel de 6,26%⁽³⁾). L'investisseur ne profitera donc pas d'une éventuelle hausse du Panier⁽²⁾ supérieure à 20%.
- A 6 ans, en cas de baisse du Panier, il subit une perte en capital dans la limite de 20%⁽²⁾ soit un taux de rendement annuel de -3,65%⁽⁵⁾.
- Le placement ne bénéficie pas des dividendes des actions du Panier.

La souscription doit correspondre aux objectifs d'investissement et profil d'investisseur du client. Ce FCP est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie du fonds. En cas de demande de rachat anticipé des parts du fonds, la demande sera exécutée sur la valeur liquidative établie conformément aux conditions de rachat anticipé prévues dans le prospectus du fonds. Le prix proposé sera fonction des paramètres du marché ce jour-là. Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée à son échéance.

(1) Investisseurs ayant souscrit pendant la Période de Souscription Initiale soit entre le 3 janvier 2011 et le 6 avril 2011 inclus.

(2) Appliqué à la Valeur Liquidative de Référence, définie comme la plus haute valeur liquidative constatée entre le 3 janvier 2011 et le 6 avril 2011 inclus. Hors droit d'entrée.

(3) Définie comme la VL bénéficiant de l'application de la formule et déterminée en fonction de l'évolution du Panier.

(4) En cas de fermeture des marchés Euronext ou de jour férié légal en France, la valeur liquidative suivante sera prise en compte.

(5) Rendement annualisé obtenu sur la période du 6 avril 2011 au 7 avril 2014.

Commercialisation
jusqu'au 31 mars 2011
au travers du PEA
et du comptes-titres



RENDEZ-VOUS 3-6

Ce placement n'est pas garanti et présente un risque en capital

Un investissement dont la performance est liée à l'évolution des 20 principales actions de l'indice phare de la zone Euro⁽¹⁾

> Protection partielle, à l'échéance des 6 ans, à hauteur de 80% du capital net investi⁽²⁾

Si la performance du Panier d'actions est négative, le capital est minoré de l'intégralité de la baisse, dans la limite d'une perte pour l'investisseur de -20% (soit un taux de rendement annuel actuariel brut de -3,65%).

> Participation à la performance du marché actions de la zone Euro

En cas de performance positive du Panier d'actions à échéance des 6 ans, le porteur perçoit l'intégralité de la hausse constatée.

L'effet Fonds Rendez-Vous 3-6 :

Rendez-Vous 3-6 propose une durée de placement de 6 ans. Toutefois, en fonction de l'évolution du Panier d'actions, la durée de placement de l'investissement peut être réduite de moitié, soit 3 ans.

Ainsi, si au bout des 3 ans, le Panier d'actions réalise une progression supérieure ou égale à 15%, la formule est réalisée par anticipation. Le porteur perçoit alors un gain limité au taux fixe prédéterminé de 20% (soit un taux de rendement annuel actuariel brut de 6,26%⁽³⁾).

> Plafonnement de la performance à 3 ans

En cas de Performance 3 Ans du Panier d'actions supérieure à 20%, le gain pour l'investisseur reste limité au taux fixe prédéterminé de +20% (soit un taux de rendement annuel actuariel brut de 6,26%⁽³⁾).

> Le choix du cadre fiscal⁽⁴⁾

Le Fonds Rendez-Vous 3-6 peut être souscrit via un PEA ou un compte-titres ordinaire.

(1) Sur la base de la composition de l'indice au 21/10/2010. Indice calculé hors dividendes. L'Euro Stoxx 50 ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de Stoxx Limited, Zurich, Suisse et sont utilisés dans le cadre de licences. La société STOXX Ltd. est détenue par Deutsche Boerse AG et SIX Group AG. Les Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les placements basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice.

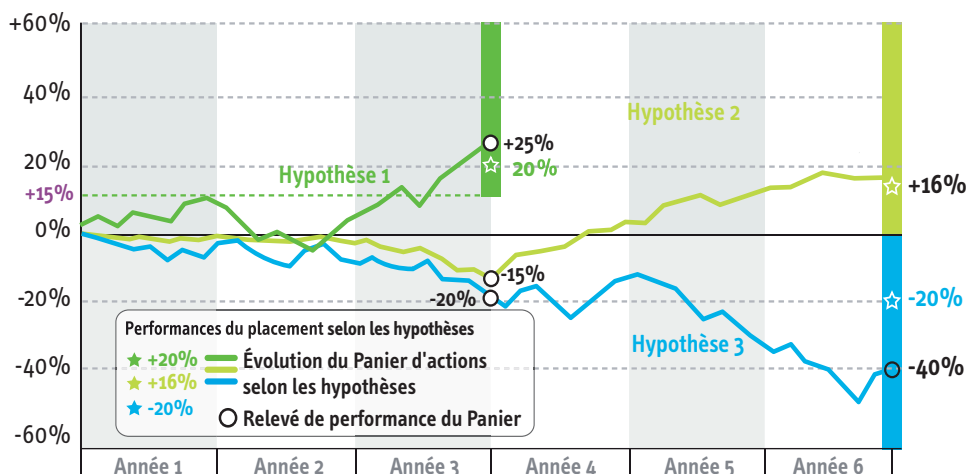
(2) Protection du capital net investi, à l'échéance des 6 ans, pour les souscriptions à Rendez-Vous 3-6 reçues au plus tard le 31 mars 2011 à 16h30 sur la base de 80% de la valeur liquidative de référence qui est définie comme la plus haute valeur liquidative constatée entre le 3 janvier 2011 et le 6 avril 2011 inclus. Hors droit d'entrée.

(3) Rendement annualisé obtenu sur la période du 06/04/2011 au 07/04/2014.

(4) Le bénéfice des avantages ou traitements fiscaux décrits dans ce document dépend de sa propre situation fiscale, du pays à partir duquel le détenteur investit ainsi que des dispositions légales en vigueur, celles-ci étant susceptibles d'être modifiées ultérieurement. Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur votre situation fiscale, nous vous invitons à vous adresser à votre Conseiller en agence ou à votre Conseiller fiscal.

Simulation de calcul du Fonds Rendez-Vous 3-6

Fonds Commun de Placement à formule comportant un risque de perte en capital



Hypothèse 1 : cas favorable

A 3 ans, la performance du Panier est supérieure ou égale à 15%, l'investisseur bénéficie d'un gain fixe de **20%** (soit un taux de rendement annuel actuariel brut de 6,26%) et la formule est réalisée par anticipation. Remarque : l'investisseur ne bénéficiera pas d'une éventuelle hausse du Panier au-delà de 20%.

Dans l'exemple, la performance du Panier à 3 ans est de **+25%**. L'investisseur bénéficie donc du gain fixe de 20% et la formule est réalisée par anticipation.

Hypothèse 2 : cas médian

A 3 ans, la performance du Panier est inférieure à 15%, la durée de la formule est donc portée à 6 ans.

A 6 ans, la performance du Panier est positive. L'investisseur bénéficie de l'intégralité de la hausse du Panier.

Dans l'exemple, la performance du Panier à 3 ans est négative (-15%), la durée de la formule est donc portée à 6 ans.

A 6 ans, la performance du Panier est de **+16%**. L'investisseur bénéficie de **100% x (+16%) = 16%** (soit un taux de rendement annuel actuariel brut de 2,50%).

Hypothèse 3 : cas défavorable

A 3 ans, la performance du Panier est inférieure à 15%, la durée de la formule est donc portée à 6 ans.

A 6 ans, la performance du Panier est négative. L'investisseur subit une perte en capital à hauteur de 100% de la baisse du Panier. Mais le placement offre une protection du capital à hauteur de 80%.

Dans l'exemple, la performance du Panier à 3 ans est négative (-20%), la durée de la formule est donc de 6 ans.

A 6 ans, la performance du Panier est de **-40%**. L'investisseur est exposé à hauteur de **100% x (-40%) = -40%**. Mais le placement limite la perte en capital à **-20%**. L'investisseur subit une perte en capital de **-20%** (soit un taux de rendement annuel actuariel brut de -3,65%).

Ces exemples ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne peuvent refléter aucunes performances passées et ne préjugent pas des performances futures. En cas de rachat avant l'échéance ou avant, le cas échéant, l'échéance anticipée, la protection du capital ne s'exerce pas.

Un Panier des 20 premières sociétés de la zone Euro au 21/10/2010

La performance de Rendez-Vous 3-6 dépend de la valorisation des 20 actions ayant les plus fortes pondérations de l'indice Euro Stoxx 50, sélectionnées pour leur liquidité, leur représentativité économique et leur capitalisation boursière.

ALLIANZ

Allemagne, Assurance

ANHEUSER-BUSCH INBEV

Belgique, Agro-alimentaire et boissons

BANCO SANTANDER

Espagne, Banques

BASF

Allemagne, Chimie

BAYER

Allemagne, Chimie

BCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA

Espagne, Banques

BNP PARIBAS

France, Banques

DAIMLER

Allemagne, Automobiles et équipementiers

DEUTSCHE BANK

Allemagne, Banques

E.ON

Allemagne, Services aux collectivités

ENI

Italie, Pétrole et gaz

GDF SUEZ

France, Services aux collectivités

SANOFI-AVENTIS

France, Santé

SAP

Allemagne, Technologie

SIEMENS

Allemagne, Biens et services industriels

SOCIETE GENERALE

France, Banques

TELEFONICA

Espagne, Télécommunications

TOTAL

France, Pétrole et gaz

UNICREDIT

Italie, Banques

UNILEVER NV

Pays-Bas, Agro-alimentaire et boissons



L'indice de référence de la zone Euro en toute transparence

L'indice Euro Stoxx 50 regroupe les 50 principales sociétés de la zone Euro, sélectionnées pour leur capitalisation boursière et leur représentativité économique. Il respecte une pondération par pays et par secteur pour être au plus près de la structure économique de la zone Euro. L'Euro Stoxx 50 s'est imposé comme la référence principale des marchés actions de la zone Euro.

En bref

Extrait du prospectus simplifié - RENDEZ-VOUS 3-6*

➤ Avertissement	Le FCP Rendez-Vous 3-6 ⁽¹⁾ est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie du fonds. Il est donc fortement recommandé de n'acheter des parts de ce fonds que si vous avez l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance prévue. Si vous revendez vos parts avant l'échéance indiquée (7 avril 2014 ou 7 avril 2017, selon l'évolution du panier d'actions), le prix qui vous sera proposé sera fonction des paramètres du marché au jour de la revente. Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée.
➤ Classification AMF	Fonds à formule
➤ Société de gestion	Société Générale Gestion
➤ Dépositaire	Société Générale
➤ Devise	Euro
➤ Souscripteurs concernés	Tout souscripteur
➤ Eligibilité	Compte-titres ordinaire / PEA
➤ Code ISIN	FR0010963249
➤ Période de souscription pour bénéficiaire de la protection⁽²⁾	Du 3/01 au 31/03/2011, 16h30 inclus
➤ Valeur liquidative de référence (VLR) pour le calcul de la performance⁽³⁾	La plus haute valeur liquidative constatée entre le 3/01/2011 et le 6/04/2011
➤ Niveau de la protection à l'échéance	80% de la valeur liquidative de référence. Absence de garantie du capital.
➤ Date d'échéance	7/04/2017 ou selon l'évolution d'un Panier d'actions. En cas de fermeture des marchés Euronext ou de jour férié légal en France, la valeur liquidative suivante.
➤ Durée de placement recommandée	6 ans
➤ Périodicité de la valeur liquidative	Quotidienne chaque jour de Bourse ⁽⁴⁾
➤ Affectation des revenus	Capitalisation
➤ Minimum de souscription	Aucun
➤ Droit d'entrée	3% maximum de la valeur liquidative pour toute souscription du 3/01 au 31/03/2011 à 16h30, 4% maximum au-delà.
➤ Droit de sortie	Aucun
➤ Frais de fonctionnement et de gestion maximum⁽⁵⁾	2% maximum TTC
➤ Objectif de gestion	<p>L'objectif de gestion du FCP est de permettre aux investisseurs ayant souscrit jusqu'à la valeur liquidative du 6 avril 2011 (commercialisation jusqu'au 31 mars 2011 à 16h30), de bénéficier :</p> <ul style="list-style-type: none">• A horizon 3 ans, le 7 avril 2014, de la Valeur Liquidative de Référence⁽³⁾ majorée d'un gain fixe de 20%⁽⁷⁾ (soit un rendement annuel de 6,26%⁽⁸⁾), si la Performance 3 Ans du Panier est supérieure ou égale à 15%.• Sinon, à horizon 6 ans, le 7 avril 2017, de la Valeur Liquidative de Référence augmentée ou diminuée de l'intégralité de la Performance 6 Ans du Panier. En cas de performance négative, la performance de la formule est limitée, à la baisse, à -20% (soit un taux de rendement annuel minimum de -3,65%). L'investisseur⁽⁶⁾ peut donc subir une perte maximale en capital de 20%. <p>Le Panier est un panier équilibré des 20 actions de l'indice Euro Stoxx 50 ayant le 21/10/2010 les plus fortes pondérations dans l'indice.</p>

Les catégories de risques de produits financiers :

* produit de placement de catégorie B : produit présentant un risque limité en capital. Ces produits peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisé à investir dans ces produits.

(1) Du fait de leur nécessaire simplification, les informations sur ce FCP sont inévitablement partielles et ne peuvent, de ce fait, avoir de valeur contractuelle. Toute souscription doit se faire sur la base du prospectus simplifié en vigueur ainsi que la fiche produit, qui vous seront remis préalablement par votre Conseiller en agence. Le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de votre Conseiller.

(2) Durant cette période, la valeur liquidative progressera régulièrement selon un taux proche du marché monétaire, diminué des frais de gestion.

(3) La valeur liquidative de référence correspond à la plus haute valeur liquidative du FCP entre le 03/01/2011 au 06/04/2011 inclus (La Période de Souscription Initiale), hors droit d'entrée.

(4) Un jour de Bourse est défini comme un jour qui n'est pas un jour légal en France et qui n'appartient pas au calendrier de fermeture des marchés Euronext.

(5) Conformément à l'article 314-76 du règlement général de l'AMF, le client peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions supplémentaires sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

(6) Ayant souscrit pendant la Période de Souscription Initiale.

(7) Appliqué à la Valeur Liquidative de Référence

(8) Rendement annualisé obtenu sur la période du 6 avril 2011 au 7 avril 2017

Nous vous invitons à prendre connaissance des facteurs de risque spécifiques du fonds en vous référant au prospectus simplifié et à la fiche produit remis par votre Conseiller.



Comment vous informer sur RENDEZ-VOUS 3-6 ?

Le prospectus simplifié est disponible dans les agences de la Société Générale ou sur le site www.particuliers.societegenerale.fr. Soucieux de vous faire bénéficier de notre expertise et de vous guider dans vos choix d'investissement, nous vous invitons à prendre contact avec un Conseiller. Il déterminera avec vous la solution la mieux adaptée à votre profil d'investisseur et à vos objectifs.

■ www.particuliers.societegenerale.fr

■ **Votre banque sur Internet** ■

Où que vous soyez et à toute heure, vous accédez à l'ensemble des services et produits de la Société Générale. Outre vos opérations courantes, vous pouvez consulter votre portefeuille-titres, votre contrat d'assurance vie, transmettre vos ordres de bourse et obtenir des informations sur vos titres et/ou OPCVM. Vous avez également la possibilité de déterminer et consulter votre profil d'investisseur.

Abonnement : gratuit (auprès de votre Conseiller en agence)⁽¹⁾

(1) Hors coût de connexion

■ **3933**

■ 0,34 € TTC/mn ■

**Votre banque⁽²⁾
par téléphone**

■ 6 jours sur 7 de 8 h à 22 h

(2) Depuis l'étranger : (+33) 1 76 77 3933 - Tarif au 01/01/2011 : 0,34 EUR TTC/min depuis une ligne fixe France Télécom, en France métropolitaine.

Des Conseillers Société Générale spécialisés sont à votre disposition 6j/7 de 8h à 22h (hors jours fériés) pour vous donner des informations sur vos OPCVM et/ou titres français ou étrangers et transmettre vos ordres de bourse.

Ce produit est un fonds commun de placement de droit français constitué conformément à la directive européenne 85/611/EEC. La distribution de ce produit est strictement limitée aux pays pour lesquels il a été agréé en conformité avec les législations et réglementations locales applicables. En dehors de ces pays, la distribution de ce produit est interdite. Ce document n'a fait l'objet d'aucune approbation par une autorité compétente et ce pour aucun pays. Il vous appartient de vérifier que la réglementation qui vous est applicable n'interdit pas l'achat, la vente et/ou la commercialisation dudit produit. Avant d'investir dans ce produit, il vous appartient de procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des risques juridiques, fiscaux et comptables liés à ce type de d'investissement, en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseillers et experts professionnels dans ces domaines.

Sous réserve du respect des contraintes réglementaires liées à la MIFID, notamment l'exigence de vérification de l'adéquation du produit à vos besoins, votre expérience et votre situation financières, ni le produit, ni Société Générale, ainsi que les sociétés qui leur sont liées, et leurs dirigeants et employés respectifs ne peuvent être tenus responsables des conséquences financières ou autres résultant de votre investissement ou désinvestissement dans le produit. Nous vous recommandons de vous référer à la section « Profil de Risques » figurant dans le prospectus simplifié du produit. Les informations contenues dans le présent document sont purement indicatives. Ce document peut faire l'objet de modifications de temps à autre sans préavis et doit être lu en liaison avec la version la plus récente du prospectus complet du produit et des prospectus simplifiés appropriés. Ces documents ainsi que les derniers rapports annuels et périodiques du produit sont disponibles sur demande auprès de votre Conseiller. Toute offre, incitation ou sollicitation ne peut être faite que par la remise du prospectus du produit. Ce document, ainsi que son contenu, sont la propriété de Société Générale et des sociétés appartenant au groupe Société Générale, leur reproduction ou leur distribution est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable de Société Générale.

Société Générale Gestion S.A. est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP-09000020 - Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02
Société Générale, DCMA/MOP - Tour Granite - 75886 PARIS cedex 18, S.A. au capital de 933 027 038,75EUR - 552 120 222 RCS PARIS, Siège Social 29, bd Haussmann, 75009 PARIS - Crédit photo : Getty - réf. 143455 - Janvier 2011.